



Les Martres de Veyre  
Mairie des Martres de Veyre  
place Alphonse Quinsat  
63730 LES MARTRES DE VEYRE

Envoyé en préfecture le 17/10/2024

Reçu en préfecture le 17/10/2024

Publié le

ID : 063-216302141-20241010-DB\_2024\_05\_02-DE



**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-quatre, le dix octobre, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PIGOT Pascal, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 27

Nombre de présents : 17

Nombre de votants : 21

Date de convocation du Conseil Municipal : le 03/10/2024

**PRESENTS** : Pascal PIGOT - Martine BOUCHUT - Régis BERNARD - Catherine PHAM - Gloria DIALLO - Jean-Pierre RIGAL - Christophe CHAPUT - Sylvie CAMUS - Annick BARDEY - Stéphanie DUBIEN - Sébastien BERNARD - Frédéric MASSON - Jocelyne MOGENROS - Pascal BARTHELEMY - Laurence DELAVET - Anne-Sophie JARROUSSE - Catherine LOPEZ - Damien COULON - Lucie DEQUESNES.

**ONT DONNE POUVOIR** : Gilles DURIF (procuration à Pascal PIGOT) - David PERREIRA (procuration à Sylvie CAMUS) - Evelyne KERJOLIS-CAUVIN (procuration à Régis BERNARD) - Éric CANDIOLO (procuration à Pascal PIGOT)

**ABSENTS** : Grégory DESTOMBES - Anthony VAZEILLE - Cécile MANDONNET - Kévin TREMOUILLE.

Sylvie CAMUS a été élue secrétaire.

n° 2024-05-02

CM du 10 octobre 2024

**Objet : PROJET RESTRUCTURATION ALSH ET RESTAURANT SCOLAIRE – ACTUALISATION DU PLAN DE FINANCEMENT ET DEMANDE DE FINANCEMENT**

Monsieur le Maire rappelle que le bâtiment du restaurant scolaire/ALSH est en cours de reconstruction, et que le projet est susceptible de bénéficier d'une subvention région au titre du dispositif « Aménager mon territoire, investir dans ma collectivité, ma Commune ou mon EPCI. ».

Lors du conseil municipal du 30 septembre 2021, puis du 15 septembre 2022, la commune a approuvé le plan de financement et les demandes de subvention pour le projet de restructuration ALSH et restaurant scolaire.

Il convient d'actualiser la demande.

ESTIMATIF FINANCIER		
DEPENSES TRAVAUX ALSH		
LOTS	ENTREPRISE	RESTAURANTION SCOLAIRE ALSH TRANCHE FERME
LOT N°1 - FONDATIONS SPECIALES	ELTS	81220
LOT N°2 - DEMOLITIONS / GROS-ŒUVRE	ARVERNOISE	454248,675
LOT N°3 - CHARPENTE BOIS / BARDAGES	FAUGERE	219211,26
LOT N°4 - ETANCHEITE / ZINGUERIE	SOPREMA	188259,72
LOT N°5 - MENUISERIES EXTERIEURES BOIS / OCCULTATIONS / SERRURERIE	MEUNIER MARNAT	111726,7
LOT N°6 - MENUISERIES INTERIEURES BOIS/RECONSULTATION	SABATTERY	67280,11
LOT N°7 - PLATRERIE / FAUX-PLAFONDS / PEINTURE	BM FINITION	103344,75
LOT N°8 - REVETEMENTS DE SOLS / FAIENCE	GROUPE BERNARD	67062,13
LOT N°9 - CHAUFFAGE / VENTILATION / PLOMBERIE	MIOUREAU	327826,88
LOT N°10 - ELECTRICITE / COURANTS FAIBLES	CSECELEC	118870,62
LOT N°11 - TERRASSEMENTS GENERAUX / VRD	Colas	243098
LOT N°12 - AMENAGEMENTS PAYSAGERS / ESPACES VERTS	JD Paysages	Tranche complémentaire
LOT N°13 - CLOISONS AGROALIMENTAIRES	SOPROMECCO	Sans objet (RESTAURANT SCOLAIRE)
LOT N°14 - EQUIPEMENTS DE CUISINE	EQUIP FROID	Sans objet (RESTAURANT SCOLAIRE)
MONTANT TOTAL DEPENSES ALSH - TRAVAUX		1982148,845
DEPENSES INGENIERIE/ETUDES		
MISSIONS	ENTREPRISE	RESTAURANTION SCOLAIRE ALSH TRANCHE FERME
Maitrise d'œuvre	MTA	323041
Frais de concours	DIVERS	31372,2
Assistance à Maitrise d'ouvrage	CRC	83 670
CTC	Bureau Alpes CONTROLE	9 750
CSPS	APAVE	5775
MONTANT TOTAL DEPENSES ALSH - TRAVAUX		453608,2
Montant total opération hors cuisine (lot 13+14)		2435757,045

## PLAN DE FINANCEMENT - INVESTISSEMENT

Concernant l'équilibre du plan de financement, il est rappelé que toute collectivité ou groupement de collectivité maître d'ouvrage d'une opération d'investissement doit assurer, sauf dérogation, une participation minimale au financement de ce projet fixée à 20% du montant total HT des financements apportés par des personnes publiques.

Coût prévu du projet		
Nature des dépenses	Montant HT*	Montant TTC*
1 - ACQUISITION FONCIERE ET IMMOBILIERE	0	0
2 - TRAVAUX	1982148,85	
3 - MATERIEL ET EQUIPEMENT		
4 - HONORAIRES ET MAITRISE D'ŒUVRE, ETUDES	422236	
5 - INVESTISSEMENT - AUTRES		
TOTAL	2 404 384,85 €	- €

Financement prévu du projet		
Nature des recettes	Taux	Montant
FINANCEMENTS PUBLICS	67,25	1 616 940,00 €
Région :	9,14	219876
Europe :		0
Etat :	45,15	1085464
Département :	12,96	311600
Autre financement public (préciser) :		
FINANCEMENTS PRIVES		
financeur (préciser) :		
RESSOURCES PROPRES		
Autofinancement, fonds propres, emprunt	32,75	787444,85
TOTAL	67,25	2 404 384,85 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité des suffrages :

- Renouvelle son accord pour la réalisation du projet de reconstruction du restaurant scolaire/ALSH ;
- Renouvelle sa demande de subvention de 175 000€ auprès de la région Rhône Alpes Auvergne ;
- S'engage à prendre en charge la part qui lui incombe, soit un minimum de 20 % du montant total du projet.

Pour :	21
Contre :	
Abstention :	

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme, le 11 octobre 2024

Le maire,  
Pascal PIGOT

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

